FONDÉ EN 1891

Dimanche 2 Janvier 1921

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

A NOS LECTRICES ET A NOS LECTEURS

Les fins d'année sont propres à favoriser les examens de conscience. On jette un coup d'œil sur le passé, si proche encore, et on le juge généralement avec indulgence. Ainsi ferons-nous.

Le *Réveil du Nord* doit tout d'abord remercier ses lecteurs et ses lectrices du concours qu'ils n'ont cessé de lui apporter fidèlement en 1920, malgré les difficultés considérables des premiers mois de l'année. La crise du papier qui a durement sévi sur toute la presse avait touché plus gravement les journaux à grand tirage comme le nôtre, en pleine voie de reconstitution.

Nous avons fait tous nos efforts pour limiter cette crise, au strict minimum, et malgré les hauts prix du papier nous nous sommes refusés à dépasser le prix de vente de 0.15 centimes qui représente déjà un sacrifice quotidien pour le public.

Comme nous avons essayé de développer en 1920 la partie « Informations » et de mieux renseigner nos lecteurs sur les choses économiques et financières, nous donnerons plus d'importance encore en 1921 à la documentation de tous les jours, persuadés que nous servons ainsi, mieux que par des discours, la cause de l'éducation populaire.

Le *Réveil du Nord* offrira, dans peu de jours, la primeur d'un grand roman-cinéma que vient d'achever le maître du genre : Louis Feuillade. De cette œuvre *inédite*, je viens de voir projeter tous les épisodes sur l'écran de l'usine Gaumont pour être assuré qu'il serait digne de notre grand public.

Les « *Deux Gamines* » — c'en est le titre — est l'histoire émouvante et charmante de deux gosses dont le papa, dévoyé, finit par redevenir un honnête homme... Le bon romancier Paul Cartoux a transcrit, spécialement pour nous, cette suite d'aventures, du film au feuilleton. Nous avons voulu faire plaisir à nos lectrices en nous assurant le droit de publication de ce roman nouveau, où l'auteur de *Judex* et de *Barabas* a montré qu'il savait parfois écarter l'horrible pour attendrir les mamans.

♣ ♣

Entre hommes, disons quelques mots de la politique. L'année 1920 qui a été l'année des crises n'a pas épargné les partis.

Le Parti radical, après un instant d'énergie apparente au Congrès de Strasbourg, est retombé dans son apathie. Mutilé aux élections de 1919 puisque, sauf de rares exceptions, il n'a présenté nulle part de listes complètes et qu'il a dispersé ses candidats sur des listes très diverses, le Parti radical a abandonné toute action positive. Il s'est contenté de dresser des accusations contre ceux de ses membres qui avaient voté la reprise des relations avec le Vatican. « Il n'y a point de condamnation sans loi », répondirent les inculpés et le Parti radical, muet dans ses déclarations sur l'affaire de Rome, rengaina ses foudres.

Le Parti socialiste s'est divisé en trois tendances : celle qui veut ramener l'action du parti vers la doctrine communiste, celle qui veut tenir compte des services rendus par les militants d'hier et d'aujourd'hui, celle qui incline vers l'opportunisme électoral.

Après une longue lutte, la première tendance l'emporte. Il en résultera des modifications importantes dans la vie politique socialiste de la région. Fidèles à notre doctrine de liberté, nous avons donné à toutes les thèses la possibilité d'être soutenues, en prenant soin de ne rien faire qui pût envenimer le débat, entre gens de chez nous. Ce que nous faisions hier, nous le ferons demain.

Mais un nouveau parti ne doit-il pas naître ? Le parti du Travail. La C.G.T. qui a mené un ardent combat pour la modification de la misérable situation des salariés a pris une place considérable dans la nation. Elle représente le monde du Travail, elle a présenté en son nom d'ingénieuses et puissantes suggestions ; pourquoi n'aurait-elle pas ses porte-paroles au Parlement ? Comme en Angleterre les Trades-Unions ont leurs députés travaillistes, l'immense armée des syndiqués aspire à avoir ses représentants qualifiés. C'est un mouvement que nous suivrons avec une vigilante attention.

Le Réveil du Nord, qui suit depuis trente ans la marche des idées démocratiques dans le Nord, veut que le public puisse toujours trouver dans ses colonnes les éléments d'information politique qui lui sont nécessaires pour se former une opinion.

Nous ne frappons aucune idée d'anathème ni d'interdit.

Pour que le progrès soit continu il faut appeler les populations rurales à la connaissance des doctrines républicaines, il faut instruire les masses ouvrières de leurs droits syndicaux et des problèmes économiques modernes, en même temps que se déroule l'éternel débat entre les avancés et les positivistes de la transformation sociale.

Les vraies réformes, les profondes révolutions ne s'accomplissent que lorsqu'elles sont déjà dans l'esprit des foules et lorsqu'elles entraînent le consentement des majorités. Le rôle de la presse est d'instruire impartialement celles-ci.

Si légitimes que soient certaines impatiences, il est certain que l'opinion n'est pas prête à des bouleversements du régime et de l'organisation économique. Les libertés essentielles de la démocratie ne sont pas toutes réalisées ; il en est qui peuvent même être en péril, demain. Nous croyons que pour les défendre les voix des républicains, des travaillistes, des socialistes doivent parfois se réunir. En dépit des divergences quotidiennes de pensée, il y a un programme minimum de libération des consciences, d'affranchissement des travailleurs qui leur est commun. C'est ce patrimoine des amis du peuple que nous voulons toujours défendre.

En dehors de cela, il nous paraît nécessaire que toutes les aspirations se fassent jour. Elles sont la noblesse de l'esprit humain.

Si des audacieux vont plus vite et plus loin que d'autres sur la route des espérances sociales, ils ne font que répéter le geste de tous les précurseurs qui montrèrent à l'humanité hésitante la voie à suivre dans la nuit des Temps.

♣ ♣

Il nous reste, à nous, une tâche : celle de ne point perdre le sens des réalités. Entre le passé et l'avenir, il faut vivre. C'est une ingrate mission que de le rappeler ; mais nous pensons que la recherche des réformes immédiates, des améliorations positives est nécessaire.

La reconstruction de la Société est une grande œuvre, mais la reconstruction de nos régions dévastées en est une autre. En attendant une cité idéale, réclamons des toits pour nous abriter, des conditions suffisantes d'existence, le paiement des indemnités.

Le chômage ne peut être épargné à notre région que si la prospérité industrielle et commerciale y règne. Tant que les traces de l'invasion y demeureront ineffacées, le déséquilibre du Travail persistera.

C'est dans ce sens qu'il nous paraît utile d'engager l'action en 1921. La liquidation des dommages, la reconstruction définitive des maisons, la restauration de l'industrie, des mines, des affaires, sont à la base de l'amélioration du sort des ouvriers et employés.

Pour atteindre ce but, réduisons les causes de discorde entre concitoyens, faisons la chaîne, comme à l'incendie. Il sera bien temps de nous jeter les seaux d'eau à la figure, quand le feu sera éteint !

Alex WILL.

La Chambre a revoté LES Douzièmes Provisoires

M. Marsal lui a fait connaître les résultats de l'emprunt : ooooo vingt-sept milliards ooooo

Paris, 31 décembre. — La séance est ouverte à 10 heures 15, sous la présidence de M. LEFEBVRE DU PREY, devant une trentaine de députés. M. François-Marsal est au banc du Gouvernement.

Le Ministre des Finances dépose sur le bureau de la Chambre le projet de douzièmes provisoires, retour du Sénat.

La discussion immédiate est ordonnée. M. Charles DUMONT, rapporteur général, fait connaître les modifications apportées par le Sénat au projet voté par la Chambre.

Il demande à la Chambre de voter le projet en acceptant les modifications apportées au projet par le Sénat.

Tous les articles sont adoptés ainsi que l'ensemble du projet.

A la demande de M. BONNEVAY, M. François MARSAL fait ensuite connaître les résultats inconnus jusqu'à ce jour de l'emprunt.

Le total est de 27 milliards, dont 12 milliards 500 millions en échange de rentes émises pendant la guerre et de 14 milliards 500 millions de souscription en numéraire. Ces 14 milliards 500 millions se décomposent en bons de la Défense : 5 milliards 400 millions, et billets de banque : 9 milliards 100 millions.

Les souscriptions d'un nouvel emprunt présentant un accroissement de numéraire par rapport à tous les précédents emprunts. Le grand emprunt de la Victoire de 1918 n'avait donné que 7 milliards 248 millions de numéraire, celui de 1920 6 milliards 300 millions. Le total des consolidations ainsi obtenu en 1920 atteint 37 milliards. Le ministre remercie tous ceux qui ont contribué au succès de l'emprunt.

La caisse des retraites des ouvriers mineurs

Paris, 31 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 50 sous la présidence de M. Raoul PERET devant un petit nombre de députés.

M. JOURDAIN demande la discussion immédiate du projet relatif à la Caisse des Retraites des ouvriers mineurs. Le projet est adopté sans débat.

Un gros incident avant la clôture

M. Ignace contre M. Leygues à propos du vote sur les loyers

M. LANDRY demande la discusion immédiate du projet retour du Sénat, tendant à faciliter l'admission aux grandes écoles des jeunes gens des classes 1919 et 1920.

La discussion immédiate et ordonnée.

M. LEVASSEUR. — « Je ne voterai pas le projet en discussion parce que le Sénat vient de refuser de discuter le projet de haute portée sociale que nous avions adopté sur les baux à loyers.

« Le Sénat a refusé de s'associer à une mesure qui avait pour objet d'assurer la tranquilité publique. Je regrette de constater la carence du Gouvernement. »

M. Georges LEYGUES demande la parole et de son banc déclare avec énergie :

« Je ne laisserai pas passer sans protester les paroles de M. Levasseur. Il n'y a pas eu carence du Gouvernement, il a fait tous ses efforts. M. Steeg et M. Ignace ont fait les plus grands efforts pour obtenir le vote du projet. Le Gouvernement prendra d'ailleurs toutes les mesures susceptibles de sauvegarder la tranquilité publique. »

Le projet sur les grandes écoles est adopté.

M. LEYGUES demande la parole pour lire le décret de clôture, mais le président annonce que M. Ignace demande à interpeller le Gouvernement sur son inertie pour faire voter le projet sur les loyers.

M. LEYGUES sans s'émouvoir et malgré les protestations d'un assez grand nombre de députés répartis un peu sur tous les bancs, lit le décret de cloture.

M. LEYGUES descend de la tribune au milieu d'un bruit considérable.

M. IGNACE demande la parole mais le Président se borne à dire : « Quelqu'un demande-t-il la parole sur le procès-verbal. »

M. IGNACE poussé par ses voisins demande la parole et bondit à la tribune.

M. IGNACE. — « Je proteste contre le dédain, je puis dire même le mépris, dont le Gouvernement a fait preuve à l'égard de la Chambre. » Je constate que la Commission dont je suis le Président, et que la Chambre ont fait leur devoir, mais que le Gouvernement n'a pas fait le sien. »

M. LEYGUES fait entendre une protestation indignée au passage de M. Ignace devant son banc lorsqu'il descend de la tribune.

Le Président lève la séance. Il est 17 h. 40. Prochaine séance 11 janvier 1921.

Le Sénat n'a pas voté LE Projet sur les Loyers

La question est ajournée malgré une demande d'urgence pour l'examen d'une proposition ooo

Paris, 31 décembre. — Le Sénat est saisi du projet concernant les loyers.

M. DE SELVES, président de la Commission, annonce que celle-ci, à une très forte majorité, s'est prononcée pour l'ajournement de la discussion.

M. Henry CHERON expose les vues de la Commission. Il ne s'agit pas, dit-il, dans le projet de prorogations qui ne seraient pas renouvelées, la loi du 9 mars 1918 a accordé des prorogations aux baux antérieurs au 1er août 1914, elles ont été renouvelées. Depuis lors, le gouvernement s'est constamment refusé, malgré les menaces et les pressions, à étendre la prorogation aux locataires qui ont traité postérieurement à la guerre, sauf pour les victimes de la guerre.

M. CHERON continue : « Ce sont les prorogations continuelles qui sont une des causes essentielles de la crise du logement. On a invoqué le péril de l'ajournement. Pourquoi a-t-il un plus grand péril qu'aux termes précédents, où il n'y avait pas de prorogation ? D'autre part, songez au sort des petits propriétaires de France. Ils sont 5 ou 6 millions. Beaucoup sont dans la misère. Ils ne peuvent pas réparer leurs bâtiments à cause des frais. La menace contre l'ordre public est de méconnaître leurs droits. Le Sénat a le devoir de sauvegarder les principes qui sont à la base des sociétés bien organisées ».

M. STEEG prenant la parole en l'absence de M. Lhopiteau, garde des sceaux, tient, dit-il, à dégager la responsabilité du gouvernement.

Le Sénat renvoie à la Commission une proposition de résolution, disant que « toutes mesures d'exécution concernant les loyers seront suspendues jusqu'au 15 février 1921 », puis M. STRAUSS demande que la Commission se réunisse immédiatement pour examiner d'urgence la proposition de résolution.

Par 164 voix contre 116, le Sénat repousse la demande de M. STRAUSS.

En conséquence, la question des loyers est ajournée et le Sénat se sépare à 5 heures.

Une nouvelle taxe sur la viande

Paris, 31 décembre. — Le Sénat a voté aujourd'hui un projet de loi qui institue une taxe de visite s'élevant à 3 centimes par kilo de viande et dont le produit pourra servir à l'installation de chambres froides.

Une jeune femme refusa de réintégrer le domicile conjugal

SON MARI LUI PLANTA UN COUTEAU DANS LE CŒUR

Auxerre, 31 décembre. — Mme Jean Pulby, née Baudot, âgée de 19 ans, habitant Chevany (Saône-et-Loire) ayant quitté le domicile conjugal s'était réfugiée chez sa mère, cabaretière rue de la Fraternité, à Auxerre. Son mari avait chargé un huissier d'Auxerre de lui faire sommation de réintégrer son domicile. La signification de la sommation fut faite hier soir, en présence du mari. Mme Pulby ayant refusé de se rendre à la sommation, son mari sortit un couteau de sa poche et la tua de deux coups dans la région du cœur. Le meurtrier prit la fuite et ne put être rejoint.

L'ESCROC AU TAMBOUR

IL A ÉTÉ, PENDANT LA GUERRE, MAITRE-CORDONNIER AU 127e R. I.

Le voile se déchire de plus en plus, qui enveloppait la personnalité de l'escroc du Café Belle-Vue. Modeste Lutin, qui tentat, lundi dernier, de voler le sac à main d'une dame de Malo-les-Bains, lequel sac contenait 31.000 fr., est toujours en prison, attendant pour être interrogé, qu'on lui ait désigné un avocat.

En attendant qu'il comparaisse devant M. Merchier, qui est chargé de l'instruction de cette affaire, donnons quelques détails sur la vie de cette nouvelle étoile de la cambriole pendant la guerre.

Nous avons pu rencontrer, hier, un ancien du 127e, qui a particulièrement connu le héros Lutin au cours des hostilités.

Oh, que la population se rassure. Modeste Lutin n'a jamais eu ce souci du danger qui retint quelques-uns de nos compatriotes groupés en bloc compact autour de la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde... Modeste, comme son nom, Lutin accomplit vaillamment tout son devoir à... Guéret. Il tint. Il tint bon même. Il tint toute la guerre... Il fut l'as des as; et le brave poilu qui me confiait hier ses souvenirs de guerre, me disait même qu'on avait fait sur le compte du maître cordonnier Lutin un couplet commençant par ces vers :

« Elle était une jolie blonde,
Il était un beau chevalier !... »

que des poilus chantaient en pensant à lui, au front.

Car Lutin laissa au 127e la réputation d'un « Don Juan » de caserne.

CUIRS ET PEAUX

Il passait à Guéret pour descendant de riches bourgeois. Au mieux avec les tailleurs, il était vêtu avec recherche et synthétisait cette élégance, grâce à laquelle les combattants de la 22e firent tant d'impression sur la marraine trop sensible de Paris...

La rue Neuve, de Guéret, a encore en mémoire la silhouette fine et conquérante du capiteux maître cordonnier.

Entre ses godillots et ses jolies et peu farouches « marraines », Lutin coula une guerre facile, sans souci des communiqués.

Le compagnon d'arme de Modeste Lutin raconta même, hier, comment, pour se ménager l'entrée chez une jeune et captivante personne, il lui avait dérobé un jour sa fourrure et s'était présenté chez elle, le lendemain, sous prétexte de la lui rapporter...

Les traits de ce genre abondent dans les exploits galants du maître cordonnier pendant la guerre.

DÉCIDEMENT, LA CONFIANCE REGNE

On se rappelle comment un honorable petit rentier de Mons-en-Barœul avait poussé l'amabilité jusqu'à offrir, le jour du vol, de porter jusqu'à la gare, le sac à main volé pour aider la sympathique Modeste Lutin à prendre le train de Paris...

L'escroc avait réussi à capter la confiance de ses camarades de dépôt d'une façon aussi entière.

Très peu dépensier, assez rangé dans ses habitudes, hors ses randonnées amoureuses, on ne lui connaissait pas de défaut.

Il fréquentait assidûment un petit café où on pouvait le voir, fumant sa cigarette ou sa pipe et où il contait à ses amis admiratifs le résultat de ses bonnes fortunes.

Jamais, disait notre interlocuteur, nous n'aurions supposé Modeste Lutin capable de voler et à un tel point, qu'il y a quelques semaines, un de ses anciens camarades de régiment avait songé à lui offrir à crédit pour plusieurs milliers de francs de chaussures.

Le cas Lutin, comme on le voit, est troublant et peut-être, l'instruction apportera-t-elle une version nouvelle de sa dernière et retentissante aventure.

« LA VEUVE » LUI TENDAIT LES BRAS

« AH, LA VOILA ! ALLONS, HOP, ALLONS-Y TOUT DE SUITE ! » S'ÉCRIA EN LA VOYANT « FREDO », LE GUILLOTINÉ D'HIER MATIN.

Nous avons annoncé qu'hier vendredi matin, au lever du jour, avait été exécuté à Paris, le nommé Alfred Carré, dit « Frédo », âgé de 22 ans, condamné à mort le 17 octobre dernier, par les Assises de la Seine, pour avoir assassiné, le 15 novembre 1919, à Saint-Ouen, le journalier Nicolas Laurent, qui venait de toucher sa prime de démobilisation. Le vol était le mobile du crime.

Alfred Carré, souteneur, récemment évadé d'un atelier de détenus militaires, avait ménagé un rendez-vous entre sa maîtresse, Eugénie Desfosses et Nicolas Laurent. Eugénie Desfosses avait entraîné celui-ci dans un terrain vague, où Carré, survenant, tua le malheureux d'un coup de couteau enfoncé jusqu'au manche dans la poitrine. Eugénie Desfosses ne s'attendait pas à ce dénouement. Elle dénonça Carré et fut acquittée par le jury.

Le condamné n'a manifesté aucune émotion lorsqu'on l'a réveillé : il a dit à son défenseur :

« Vous écrirez à mes frères et sœurs pour leur reprocher de n'être pas venus une dernière fois ».

Il a fait preuve d'un réel courage et d'une grande hâte d'en finir.

Sitôt le fourgon arrêté, il se pencha pour chercher à apercevoir la sinistre machine.

— « Ah ! la voilà ! s'écria-t-il. A présent, allons-y, et tout de suite ! »

Les aides eurent toutes les peines du monde à le contenir et à procéder aux suprêmes dispositions.

Devant la guillotine, Carré s'écria encore : « Allons, hop ! »

A 6 heures 12, justice était faite.

La classe 19 va être libérée

LES OPERATIONS DURERONT DU 21 AU 25 MARS

Paris, 31 décembre. — Les opérations de libération des militaires de la classe 19, commenceront le 21 mars 1921 et seront terminés le 25 du même mois. Elles auront lieu dans le même ordre que les incorporations :

21 mars, libération des hommes du service armé, incorporés les 15, 16, 17 avril 1918 ; — 23 mars, libération des hommes du service armé incorporés les 18, 19 et 20 avril 1919 ; — 25 mars, libération des hommes du service armé incorporé les 21 et 22 avril et des hommes du service auxiliaire, comme les militaires de la classe 19 auraient dû, d'après la loi, effectuer trois années de service, et que ce temps ne sera révolu que dans la deuxième quinzaine d'avril 1921, les avantages de la libération anticipée ci-dessus envisagés équivaudront pour eux à une permission de détente ; en conséquence, le chiffre des jours de permission auquel chaque militaire de la classe 1919 pouvait prétendre, à partir du 1er janvier 1920, est réduit de 10 jours.

Londres et Moscou ne sont plus d'accord

KRASSINE EST RAPPELÉ

Londres, 31 décembre. — Un radia bolcheviste annonce que Krassine a été rappelé à Moscou. La consternation règne, ce soir, dans les bureaux de l'émissaire bolcheviste, à New Bond Street. Le Soviet accuse le gouvernement de Londres d'avoir entièrement modifié les conditions de l'accord formulé le 30 juin dernier et acceptées par Moscou, le 7 juillet. Krassine est rappelé afin de discuter la nouvelle situation ainsi créée.

Un groupement des Houillères sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais est créé

On annonce la constitution d'un « Groupement des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais », au capital de 50 millions de francs. Le nouvel organisme aurait pour objet de consentir des avances ou de contracter des emprunts qui seraient gagés sur les sommes à recevoir de l'Etat au titre des dommages de guerre. Le Conseil d'administration comprendrait tous nos grands charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais.

Les usines américaines Ford ont fermé leurs portes

Detroit, 31 décembre. — Les usines d'automobiles Ford ont fermé leurs portes ; un avis a été affiché annonçant que le travail était suspendu jusqu'au 1er février.

La raison invoquée pour cette interruption des opérations est le manque de commandes.

Londres et Paris se sont mis d'accord

L'ALLEMAGNE DEVRA DESARMER

Londres, 31 décembre. — Le « Times » annonce que les gouvernements français et anglais se sont mis d'accord sur les mesures susceptibles d'assurer l'exécution des engagements pris par l'Allemagne, relativement au désarmement, et déclare que les bruits alarmistes qui ont circulé à ce sujet, sont prématurés, car la situation n'est pas critique.

Pourtant, en France, on croit qu'il est peu probable que l'Angleterre approuve une action nette et rapide envers l'Allemagne.

LE RAPPORT DU MARECHAL FOCH

Paris, 31 décembre. — Le rapport du maréchal Foch qui a été remis hier soir au secrétariat de la Conférence des Ambassadeurs, est accompagné d'une courte lettre d'envoi et relève les manquements caractérisés de l'Allemagne dans la question des gardes d'habitants, de la police de sûreté et des organisations d'auto-protection. Il constate également que l'Allemagne a continué à fabriquer du matériel aéronautique et a l'exporter, malgré l'interdiction. Ce document ne comporte aucune conclusion. C'est aux premiers ministres qu'il appartient maintenant de se prononcer sur les sanctions nécessaires.

Dans la rue

Paris, 31 décembre. — Au cours d'un meeting tenu à la Bourse du Travail, les chômeurs de la métallurgie ont décidé de participer aux meetings intersyndical et intercorporatif, qui seront suivis d'une manifestation dans la rue.

Après la Scission du Parti Socialiste

Le manifeste Communiste

Voici le texte du manifeste adressé à la France socialiste, par le Parti et qui fut élaboré à l'issue du Congrès communiste de Tours :

Le Congrès de Tours marquera une date historique dans la vie longue déjà et glorieuse du Socialisme français. S'il restaure parmi nous les conceptions traditionnelles de Marx et d'Engels, la doctrine jadis consacrée et trop souvent désertée dans la pratique, il s'adapte en même temps aux nécessités des temps nouveaux, aux obligations impérieuses que nous impose la crise révolutionnaire mondiale.

Les méthodes de préparation et d'action qui doivent désormais prévaloir en présence du régime capitaliste qui croule politiquement, économiquement, socialement, nous imposent une discipline renforcée.

En face de tout ce qui accélère la chute de la classe déclinante, une conscience plus précise de la lutte de classes s'affirme devant la masse socialiste du pays.

Tel est le sens de l'adhésion du socialisme français à cette Internationale communiste qui a relevé le véritable drapeau de l'Internationale des travailleurs, et la majorité des trois quarts des suffrages exprimés qui s'est manifestée à Tours donne à cette adhésion sa valeur de souveraine puissance.

* * *

C'est avec toutes les forces vives de la classe ouvrière que nous allons poursuivre notre tâche.

Du Congrès inaugural de la première Internationale, il y a 56 ans, au Congrès d'Amsterdam, en 1904, et de notre Congrès d'unité de 1905 au Congrès de Tours, la chaîne est continue.

Le droit de notre Parti, un petit nombre d'hommes, des élus plus que des militants, donc certains comptaient des états de service, mais qui s'étaient laissé conquérir par les conceptions revisionnistes et purement parlementaires, nous ont quittés délibérément. Leur position était prise d'avance : ils avaient préparé leur schisme au Congrès de la Fédération de la Seine. Le secrétaire du Parti avait démasqué leurs desseins. Ils n'ont pas voulu comprendre la loi d'airain des temps nouveaux. Nous passons.

Au centre, d'autres, en plus grand nombre, ont rompu avec nous. Ils ont hésité jusqu'à la dernière minute, irrésolus et incapables de faire leur choix entre le réformisme parlementaire et le communisme marxiste. Ils se sont rapprochés des hommes qu'ils combattaient hier encore.

Partisans, suivant leur motion, d'une adhésion à la IIIe Internationale, ils se sont refusés à suivre des chemins qui pouvaient y conduire.

Ils sont les véritables auteurs de la crise, si restreinte soit-elle, où pénètre notre Parti.

Ils ont montré, par leur geste, aux masses laborieuses de ce pays, qu'ils en assumaient la responsabilité. Ce n'est pas sur un vote de principe qu'ils sont sortis, mais sur la lecture d'un document d'allure polémique un message de l'Internationale Communiste, dont ils ont voulu méconnaître la signification réelle.

C'est en vain que nous leur avons offert tous les apaisements légitimes. C'est en vain que nous avons pris l'engagement catégorique de consacrer, dans un statut, le droit des minorités. C'est en vain que nous nous sommes prononcés contre les exclusions par les actes du passé.

Des considérations d'amour-propre où se révèle l'esprit petit-bourgeois, des raisons que le prolétariat ne peut comprendre, lui qui met la cause de la révolution au-dessus des personnes, les ont conduits à la rupture.

Qu'ils en gardent devant l'histoire la lourde responsabilité.

* * *

Après cette séparation, qui éloigne de nous des hommes dont certains avaient eu long passé socialiste, nous travaillerons avec plus à accroître la puissance belle et majestueuse de notre Parti.

Toutes les Fédérations industrielles sont avec nous. Les Fédérations paysannes sont venues, par leurs renforts, attester le fécond travail qui s'accomplit dans les masses rurales et qui se marque par leur solidarité grandissante avec les travailleurs des villes par la croissance de l'esprit de classe, cette condition même de l'élaboration de la société future. C'est la clarté tranchante de la politique menée en commun par tous les partisans sincères de la IIIe Internationale qui a frappé le plus vivement la conscience du prolétariat.

Ainsi s'est réalisée en France l'union intime et désormais indissolubles de tous les socialistes communistes.

C'est la France salariée, la France en révolte contre le régime capitaliste, régime de guerre et de faillite, régime de rapine, d'exploitation et de servitude, c'est toute cette France militante qui est avec nous, c'est elle qui défendra demain, de concert avec toutes les sections de l'Internationale communiste, la paix, le droit des peuples et la révolution menacée par les impérialistes, masquant leurs intérêts de classe derrière la défense nationale. L'œuvre qui s'impose à notre Parti est énorme ; elle ne nous effraye pas.

Le vieux monde s'effondre devant l'esprit des temps nouveaux. La révolution qui s'annonce, qui est née en Russie et qui grandira, de proche en proche dans les Etats de tout le continent, trouvera des millions et des millions d'artisans sévères. L'âpre lutte continuera, parfois quand il faudra, rapide et décisive à l'heure venue pour la libération des nouveaux esclaves. Le régime bourgeois chancelle sur ses bases, au lendemain de la plus cruelle des guerres. Nous lui apporterons seulement le dernier coup.

* * *

PROLETAIRES, PAYSANS ET OUVRIERS !

Votre devoir s'accroît dans la mesure où le temps s'avance. Vous ne vous laisserez séduire ni par ceux qui veulent trouver dans le parlementarisme exclusif, dans l'abandon des principes socialistes et dans les concessions à l'adversaire capitaliste, les avantages illusoires des transactions mortelles pour la révolution, ni par ceux qui cherchent leur voie à tâtons sans jamais se résoudre et qui, constamment, paralysent l'œuvre d'affranchissement.

Vous tous, vieux militants de notre Parti, qui le servez par votre dévouement opiniâtre, jeunes hommes soulevés par le cyclone de la guerre et qui affluez dans nos rangs, vous viendrez à nous pour continuer l'œuvre commencée.

Que notre Parti soit fort et discipliné, maître à la fois de ses militants et de ses élus !

Qu'il soit digne de son passé, digne de Babeuf, digne des hommes de Juin 1848, digne de la Commune, digne de Jaurès, digne de l'avenir glorieux qui s'ouvre à tous !

Le combat continue plus ardent et plus ample. Nous n'allons pas vers des émeutes d'aventures. En travailleurs, toujours équipés avant l'heure de l'offensive, nous creuserons jusqu'à l'heure de départ, toujours à l'affût d'un ennemi que nous savons implacable et préparé.

Que la décision de Tours soit l'acte qui réunira tous les prolétaires français.

Que l'adhésion à la IIIe Internationale retentisse à crèvera le monde comme l'annonce des grands changements prochains !

Vive le Socialisme révolutionnaire français !

Vive l'Internationale communiste !

Le manifeste :: Socialiste ::

Paris, 31 décembre. — Le « Populaire » publie le manifeste adressé aux travailleurs de France par le Parti socialiste (section française de l'Internationale ouvrière).

Après avoir exposé les circonstances de la scission au Congrès de Tours (exigences de Moscou, ordres sans appel de son délégué, télégramme de Zinovieff et Lénine, outrageant pour les libres socialistes français, le manifeste ajoute :

« Voilà les faits et voici maintenant la vérité : C'est nous qui sommes le Parti socialiste tel qu'il fut unifié en 1905 par Jaurès, Guesde et Vaillant.

« C'est nous qui continuerons à organiser les travailleurs, tous les travailleurs, en un Parti de classe, poursuivant la transformation la plus rapide possible de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste. C'est nous qui travaillerons encore comme naguère à l'unité internationale des travailleurs. Le Parti socialiste, avant le Congrès qui l'a transformé, était allé à Berne pour y préparer la conférence de Vienne. Le Parti socialiste continuant par nous sa vie, ira le 22 février prochain à Vienne préparer la reconstruction totale de l'Internationale ouvrière avec les travailleurs organisés déjà dans la IIIe Internationale. L'unité du socialisme exige, en effet, une seule Internationale. Nous travaillerons sans relâche à cette unité, de même que nous saurons refaire l'unité nationale en ramenant un jour prochain les dissidents communistes au sein du Parti socialiste ».

L'Organisation du nouveau Parti

A l'issue de la réunion du jeudi soir, à Tours, MAYERAS avait donné lecture de la déclaration du nouveau Parti socialiste formé par les « Reconstructeurs » et les « Résistants », et les décisions suivantes avaient été prises :

On maintient la nécessité de lutter pour empêcher toute nouvelle guerre ; de rester ainsi avec les organisations syndicales, etc., etc. Enfin, le nouveau Parti se rendra à Vienne en février prochain, pour y rechercher les bases de la véritable nouvelle Internationale. On vota ensuite une protestation contre la condamnation à mort des socialistes hongrois, puis, le Congrès maintint comme délégués permanents : Théo BRETIN, CABANNES, ROLAND, « Le Populaire », devienderas provisoirement le journal, au moins officieux du Parti, en attendant qu'on ait créé un journal du matin ou transformé « Le Populaire ».

Une aveugle empoisonneuse a été arrêtée à Somain

POUR SE VENGER DE SON AMANT, ELLE LUI FIT AVALER DE LA « POUDRE A CAFARDS ».

Le parquet de Douai a eu à s'occuper, hier, d'une grave affaire d'empoisonnement.

Voici les faits :

M. Pierre Bousseau, mineur, vit, au numéro 21 de la rue de Fenain, avec son amie, Angèle Dewever. Celle-ci, qui est aveugle, est d'un caractère jaloux et emporté. De fréquentes scènes troublaient à chaque instant le faux ménage. Angèle Dewever avait, à plusieurs reprises, menacé son ami de lui « faire son affaire ».

UN BREUVAGE SUSPECT

Pierre Bousseau avait l'habitude de faire acheter chaque jour un litre de vin. Il en consommait la moitié à son souper et buvait le reste le matin, avant de partir à son travail.

Or, hier matin, après avoir bu une partie de son vin, il fut pris de violentes nausées. Il examina le breuvage qui restait dans le bouteille et constata qu'il avait pris, depuis la veille, une couleur verdâtre des plus suspectes.

Soupçonant Angèle Dewever d'avoir voulu l'empoisonner, il fit prévenir la gendarmerie, qui, à son tour, saisit de l'affaire le parquet de Douai.

L'ARRESTATION DE L'EMPOISONNEUSE

MM. Monier, procureur de la République ; Fontaine, juge d'instruction ; Jeanpierre, greffier, arrivèrent à Somain dans la soirée.

Pressée de questions, Angèle Dewever, qui avait été gardée à vue par la gendarmerie, finit par avouer son crime.

Pour se venger de Bousseau, qui la trompait, elle avait versé dans son vin un paquet entier de « poudre à cafards ».

Elle fut aussitôt mise en état d'arrestation. Elle a été amenée à Douai et écrouée à la prison de Cuincy.

Ajoutons qu'Angèle Dewever, qui est fort mal notée, a comparu dernièrement devant la Cour d'assises du Nord sous l'inculpation d'avortement.

Le Maire de Marcq-en-Barœul est "débarqué" par son parti

SES CONSEILLERS NE REPONDRONT PLUS A AUCUNE DE SES CONVOCATIONS

L'épilogue attendu de la comédie déchaînée à Marcq-en-Barœul par le Maire Dujardin, vient de commencer.

Vu la façon d'agir du petit potentat de cette commune, ses anciens partisans, élus du Bloc national, viennent d'envoyer, en effet, à la Préfecture du Nord la lettre suivante :

« Les soussignés conseillers municipaux de la fraction républicaine, informent M. le Préfet qu'ils protestent contre la prétention inadmissible de M. le Maire Dujardin, de vouloir conserver ses fonctions, alors qu'il n'a plus la confiance de l'assemblée communale.

« Ils déclarent ne plus répondre à aucune convocation ou appel de M. Dujardin, maire, et vous prient, M. le Préfet, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires et immédiates que comporte la situation ».

Cette lettre est en tous points motivée, et par la façon d'agir du Maire depuis plusieurs mois, et par la dernière séance du Conseil municipal que nous avons relatée, et enfin par une nouvelle déclaration du Maire Dujardin déclarant « que malgré toutes les oppositions, il resterait au poste que lui a confié la population ».

Marion du "Bonnet Rouge" contre sa dactylographe

IL L'ACCUSE DE FAUX TEMOIGNAGE ET ESPERE FAIRE REVISER SON PROCES

Paris, 31 décembre. — Marion, condamné à dix ans de travaux forcés pour intelligences avec l'ennemi, dans le procès du « Bonnet Rouge », désireux d'obtenir la révision de son affaire, a déposé une plainte en faux témoignage contre son ancienne dactylographe, Mme Lewis, née Mercier, dont les dépositions, tant devant les capitaines Bouchardon et Mangin-Bocquet, officiers rapporteurs, que devant le 3e Conseil de guerre, furent particulièrement accablantes pour lui.

Mme Lewis avait affirmé qu'à la veille de partir pour l'Espagne, dans la première quinzaine de juillet 1916, Marion lui avait fait « taper » à quatre exemplaires les lettres adressées à Salonique à M. Paix-Séailles, par le capitaine Mathieu, et qui contenaient la « lettre à M. Noulens » et deux télégrammes du G.Q.G.

Marion se fait fort de démontrer que cette déposition ne fut pas conforme à la vérité et déclare que Mme Lewis avait voulu ainsi se venger de lui après avoir été congédiée.

Mme Lewis a déclaré :

Je ne crains nullement l'accusation portée contre moi par Marion. Je puis vous assurer que si je suis appelée à y répondre, je me bornerai à confirmer de façon absolue les termes de mes précédentes dépositions lors du procès du « Bonnet Rouge ». Du reste, je n'ai jamais été la dactylographe de M. Marion, administrateur du « Bonnet Rouge », mais seulement celle de M. Marion, directeur du « Courrier Vinicole », dont les bureaux étaient installés rue Le Peletier.

::: Nos Ateliers et nos Bureaux étant fermés à l'occasion de la Nouvelle Année, notre Journal ne paraîtra pas Demain :::